

La loi de Dieu

(Suite)

Les *lois physiques* sont celles que Dieu a imposées aux êtres privés de raison et de liberté. Ceux-ci obéissent à des règles fixes qu'ils suivent fatalement et sans les connaître. Ces lois ont toutes un secret rapport avec la loi éternelle : Elles mettent dans le monde l'harmonie et l'unité voulues par la sagesse du Créateur. Il faut remarquer qu'il se produit, même dans l'homme, des phénomènes régis par des lois physiques. Tels, les battements de notre cœur et la circulation du sang dans nos veines.

Les *lois morales* sont celles que Dieu impose aux créatures intelligentes pour régler leurs actes libres. Entre elles et les lois physiques, il y a quatre différences profondes. Les lois physiques ne peuvent être connues des êtres auxquels elles s'imposent ; les lois morales le sont. Les premières contraignent, sans laisser le pouvoir de résister ; les secondes obligent, sans détruire la liberté de désobéir. Il n'y a pas de mérite à observer les premières ; il y en a à obéir aux secondes. Enfin, les lois morales ont seules une sanction : c'est la récompense ou le châtiment que l'on s'attire en s'y montrant fidèle ou indocile.

Les *lois morales* établies par Dieu sont de deux sortes : il y a la *loi naturelle* et les *lois positives*.

La *loi naturelle* est cette partie de la loi éternelle que le Créateur a imprimée dans nos âmes pour régler nos rapports avec lui et avec nos semblables. Elle se confond avec la raison humaine, comme la loi éternelle s'identifie avec la raison divine. On l'appelle *naturelle* parce qu'elle comprend l'ensemble des préceptes qui résultent de notre nature.

Pour nous convaincre de son existence, il nous suffit d'interroger notre conscience ; nous l'entendrons proclamer avec autorité des préceptes indiscutables, comme ceux-ci : " Faites le bien ; évitez le mal ; conduisez-vous envers les autres comme vous voulez qu'ils se conduisent envers vous, etc. " : toutes prescriptions que la nature a gravées dans le cœur de l'homme.

Cette loi a pour caractères d'être une, inimmuable et absolue. Elle est la même pour tous les êtres raisonnables, à quelque époque et à quelque pays qu'ils appartiennent. Personne, pas même Dieu, ne saurait y rien changer, puisqu'elle n'ordonne